



**Offre d'emploi pour un poste de
RESPONSABLE DU POLE TECHNIQUE-URBANISME**

Département de travail

Var

Secteur du lieu de travail

Les Adrets de l'Estérel

Date limite de candidature

Poste immédiatement disponible

Type d'emploi

Emploi permanent

Famille de métier

Technique / foncier et urbanisme

Descriptif de l'emploi

La commune des Adrets de l'Estérel (2800 habitants) recrute un(e) Responsable du pôle Technique-Urbanisme

Placé(e) sous l'autorité directe de la directrice générale des services et en étroite collaboration avec les élus, vous assurez la direction du pôle Technique-Urbanisme. Vous représentez la mairie et coordonnez les institutions et intervenants extérieurs dans le cadre du périmètre de vos missions.

Préparation des opérations et définition du besoin en lien avec la commande politique :

- Analyser les besoins et faire les études de faisabilité correspondantes.
- Apporter à la maîtrise d'ouvrage des éléments techniques d'aide à la décision prenant en compte les différents aspects (techniques, réglementaires, énergétiques et financiers).
- Estimer les coûts des ouvrages et vérifier la faisabilité économique et financière du projet.
- Participer à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions.
- Participer à des Réunions avec le Maire, des élus, la Direction pour présentation des projets.

Pilotage et gestion des opérations de travaux

- Elaborer les procédures permettant d'assurer la maîtrise foncière des opérations.
- Assurer la consultation des entreprises et leur suivi, en direct ou avec un maître d'œuvre (rédaction de cahier des charges, rapport de choix...).
- Piloter les opérations, en vous assurant de l'application des normes et réglementations techniques en vigueur, mais également du respect des coûts et des délais des opérations
- Coordonner les chantiers avec les contraintes de fonctionnement et d'occupation des sites (travaux en site occupé, fermetures d'été...) ainsi qu'avec les différents délégataires (Enedis, Telecom, Eau/Assainissement...).
- Représenter la maîtrise d'ouvrage aux différentes étapes de l'opération
Contrôler et vérifier la signalisation et le respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers (cf. DICT/CSPS...).
- Assurer le suivi technique et administratif des opérations, le visa des situations de travaux, les PV de réceptions, le contrôle des réclamations des entreprises.
- Gérer et entretenir le patrimoine communal (bâtiments, voirie, espaces publics...).
- Assurer le suivi des contrats de maintenance des équipements publics.

Pilotage de l'urbanisme réglementaire et opérationnel

- Veiller à la bonne application des procédures internes en termes d'urbanisme opérationnel et réglementaire.
- Participer aux révisions et modifications du PLU (simplifiées, partielles ou totales) et des autres documents d'urbanisme.
- Assurer un suivi juridique et réglementaire et contrôler le respect de la conformité des constructions.
- Encadrer l'instruction des autorisations du Droit des Sols.
- Participer à la commission d'urbanisme et rédiger les comptes rendus.
- Accueillir et recevoir du public.
- Assurer le suivi des contentieux de l'urbanisme.

Renforcer et assurer un travail partenarial avec les services d'Estérel Côte d'Azur Agglomération pour les compétences relevant de l'EPCI notamment au titre du pacte de

gouvernance et pour les questions liées à la voirie, les réseaux secs, les eaux pluviales, l'assainissement, l'eau potable, la DECI et le traitement des déchets. Vous serez le représentant de la commune lors des Comités de Suivi Technique avec l'agglomération pour lesdites compétences ainsi que pour les projets menés en partenariat.

Encadrer, conseiller et évaluer les agents relevant de son autorité.

Profil recherché :

Titulaire de la fonction publique sur le grade **de Technicien ou d'ingénieur** et de formation supérieure, vous possédez une expérience significative sur un poste similaire et une excellente maîtrise des politiques d'aménagement, de travaux d'environnement et du fonctionnement d'une collectivité.

Vous savez gérer et piloter des projets pluriannuels et stratégiques de long terme, mais vous savez également vous adapter et réagir aux urgences quand cela s'avère nécessaire.

Vous connaissez le Code de l'urbanisme, le code de la Construction, le code de l'habitation (ERP), le Code de l'Environnement (Enseignes).

Vous connaissez les règles relatives à l'élaboration, la révision, la modification d'un Plan Local d'Urbanisme, les procédures administratives et contentieuses liées à l'Urbanisme.

Vous connaissez la réglementation en matière de sécurité et d'accessibilité des ERP, d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

Vous maîtrisez l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Droits de Cités).

Vous disposez d'aptitudes rédactionnelles (courriers juridiques et administratifs).

Vous disposez d'une pratique avérée en matière financière (proposition de budget et bilans d'opération) et de commande publique (réalisation de DCE, de CCTP).

Familier des méthodes et techniques d'ingénierie d'opération (bâtiment, génie civil) et des réglementations, vous avez la capacité d'identifier et de prendre en considération les évolutions impactant votre domaine d'intervention.

Qualités managériales.

Disponibilité.

Permis B exigé.

Avantages liés au poste

- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Véhicule de service

Avantages collectifs au travail

- Compte-Epargne Temps
- Régime indemnitaire
- CAOS

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaires.

Contact :

Téléphone collectivité : 04 94 19 36 66

Adresse e-mail : drh@mairie-adrets-esterel.fr

Informations complémentaires

Envoyer lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – Hôtel de Ville 2 Rue du Violon
83660 Les Adrets de l'Estérel

Les entretiens de recrutement auront lieu dès la réception des candidatures propres à s'inscrire dans le profil recherché